

Communiqué de presse

Préavis de grève des pilotes HOP! Le SNPL HOP! dénonce l'amateurisme de la direction dans les négociations en cours

Roissy CDG, le 5 juin 2017 – Des négociations ont été ouvertes entre la direction de HOP! et les représentants des pilotes en septembre 2016 en vue de la rédaction d'une nouvelle convention collective pilotes consécutivement à la fusion des compagnies Airlinair, Brit Air et Regional au sein de la Holding HOP!. Après plus de douze mois d'atermoiements et devant l'absence manifeste de volonté de la direction de la compagnie d'aboutir à une solution concertée et acceptable par toutes les parties, le Bureau SNPL HOP! ALPA dépose un préavis de grève afin de sortir de cette impasse.

Le Bureau du SNPL HOP! rappelle que ces négociations sont déterminantes pour l'avenir de la compagnie et dénonce tout particulièrement l'amateurisme de ses interlocuteurs et leur méconnaissance des accords existants au sein des trois entités, lesquels nuisent à la conduite d'un dialogue efficace et objectif.

Alors que la fusion précipitée des trois Compagnies Aériennes au sein de HOP! avait préalablement désorganisé le fonctionnement des opérations aériennes, la situation a été encore aggravée par le manque d'anticipation des départs de pilotes ayant réussi la sélection Air France. Le retard pris dans le lancement et la conduite des négociations sur un accord pilotes HOP! unique, la recherche permanente d'une baisse des coûts opérationnels reposant sur les seuls salariés et l'absence totale de projets d'avenir ambitieux pour la compagnie sont venus progressivement entamer la motivation de pilotes qui ont pourtant consentis de nombreux efforts depuis 10 ans.

Les nombreuses alertes adressées par notre organisation, à Monsieur P. Micouleau, PDG de la compagnie HOP!, sur l'ampleur de la dégradation des conditions de travail et du moral des pilotes, n'ont malheureusement pas permis de donner une nouvelle impulsion aux négociations.

Aussi, le Bureau SNPL HOP! ALPA se voit désormais contraint d'appeler l'ensemble des pilotes à cesser le travail du 3 au 8 juillet 2017.

Ce faisant, le SNPL espère provoquer dans les meilleurs délais les discussions nécessaires à l'aboutissement du processus de fusion sur la base des revendications suivantes :

- Une négociation objective et loyale de la nouvelle Convention Collective Unique pour les pilotes de HOP! ;
- Un accord portant sur l'uniformisation des rémunérations, en rapport avec les efforts de productivité consentis par tous les pilotes depuis 2014, sachant que les grilles de salaires des PNT HOP! sont gelées depuis 2008 et que de nombreux pilotes subissent des blocages d'échelons depuis plusieurs années ;
- Une gestion efficace des effectifs pilotes de HOP! pour permettre le départ rapide vers Air France des PNT ayant réussi la sélection AF (près de 140) et de ses conséquences en termes de réorganisation de la flotte.

Même si le Bureau SNPL HOP! ALPA déplore cette situation, sa volonté de parvenir à renouer un dialogue constructif avec la direction de la compagnie demeure intacte. Au-delà des revendications spécifiques aux pilotes, il attend de cette dernière la définition d'une politique d'avenir permettant à HOP! de trouver pleinement sa place au sein du Groupe Air France.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Armand SIMON, Président du Bureau SNPL HOP! ALPA - 06.84.04.24.91

Eric BIDAN, Membre du Bureau SNPL HOP! ALPA - 06.75.60.05.29